

« LA GAZETTE DE L' ARBITRAGE »

District de Football Haute Savoie Pays de Gex
N° 3
(septembre 2011)

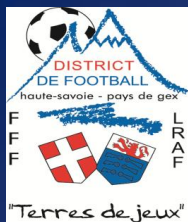
*« un seul arbitre au monde est incorruptible:
celui que vous essayez d' acheter ... »*

LOI DE MURPHY



SOMMAIRE

1. **Editorial du Président.**
2. **Vos correspondants à la CDA.**
3. **L'agenda prévisionnel 2011.2012.**
4. **Les directives techniques 2011.2012**
5. **La Commission « Tous ensemble »: les nouvelles actions.**
6. **Informations diverses.**
7. **La rédaction des rapports disciplinaires d'arbitrage.**
8. **L'observation d'un arbitre.**
9. **L'association « Flavy ».**
10. **« Coup d'œil dans le rétro ».**
11. **« Ca bouge au district ».**
12. **La question QUIZZ.**
13. **La photo humoristique.**



EDITORIAL DU PRÉSIDENT

« C'est la reprise !!! »

1

Après quelques vacances bien méritées qui vous auront permis de « recharger les batteries », une nouvelle saison a redémarré avec ses traditionnelles manifestations: Assemblée Générale, Rencontre EPA, Tests physiques,..., mais aussi son lot de nouveautés.

Suite à nos différents travaux menés lors des stages d'hiver, la Commission « Tous Ensemble » a instauré les actions **Bancs Exemplaires** et un nouveau **protocole de fin de match** qui devraient dans leurs objectifs, faciliter grandement notre tâche, mais surtout créer un nouvel esprit de Fair-Play et de sportivité sur et au bord du terrain.

La mise en place et la réussite de ces actions ne pourra se faire sans votre engagement sans réserve et votre volonté à les faire appliquer avec fermeté, rigueur mais également avec toute la pédagogie nécessaire à une telle évolution pour les clubs.

Dans les prochaines semaines, nous mettrons en place un outil d'évaluation de ces actions par un traitement informatisé qui ne vous prendra que quelques secondes.

Ce 3^{ème} numéro de la Gazette de l'Arbitrage, est également l'occasion de vous diffuser ou rediffuser quelques informations pratiques et techniques, d'accueillir de nouveaux collègues, mais également de parcourir nos différents comptes rendus, photos et vidéos.

Au plaisir de vous retrouver en grande forme, lors de nos prochaines manifestations.

Bonne lecture

Sportivement

Stéphane CROMBET



CROMBET Stéphane

Président de CDA

Tél portable: 06 23 89 16 52

Tél district: 04 50 84 10 81

arbitres@hautesavoie-paysdegex.fff.fr



ALLARD Denis

Président de la Commission Détection/Recrutement/Fidélisation

Tél domicile : 04 50 60 61 82

Tél portable : 06 08 40 41 67

denis.allard@yahoo.fr



BEN SLAMA Marouenne Responsable des désignations U17

Tél domicile : 09 81 47 43 84

Tél portable : 06 64 49 76 38

benzymar@yahoo.fr



CHEVRIER Philippe

Représentant des arbitres en Commission de Discipline

Tél domicile : 04 50 35 84 37

Tél portable : 06 48 82 37 17

philippe-p.chevrier@laposte.net



DESSAUX Michel

Désignations U15

Tél portable : 06 60 54 46 43
michmich7448@hotmail.com



DO COITO Fernand

Responsable suivi des arbitres

Tél portable : 06 80 02 53 45
fernandjessica.docoito@sfr.fr



DREVAULT Jean-Paul

Désignations Observateurs Seniors

Tél domicile : 04 50 72 02 85
Tél portable : 06 76 79 27 76
jean-paul.drevault@laposte.net



JACQUET Thierry

Vice - Président CDA, Désignations seniors et féminines

Tél domicile : 04 50 23 18 33
Tél portable : 06 41 84 01 28
tijjacquet@orange.fr



LUTZ Laurent

Désignations jeunes Ligue, Désignations U19

Tél portable : 06 60 69 43 34

Tél travail : 06 08 91 42 16

llutz@orange.fr



RICHARD Michel

Désignations Observateurs Jeunes

Tél domicile : 04 50 71 52 07

Tél portable : 06 15 36 47 87

michel.rich@orange.fr



MENAND Jérôme

Conseiller Technique Départemental en arbitrage

Tél portable : 06 82 08 08 80

Tél District : 04 50 84 10 81

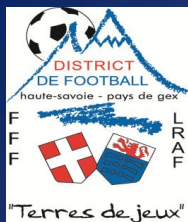
ctda74@hotmail.fr

District de Football de Haute-Savoie et du Pays de Gex
4 rue des Verchères, BP 428, Ville La Grand
74108 ANNEMASSE CEDEX

Téléphone : 04 50 84 10 84 Télécopie : 04 50 84 10 85 Email : district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

REUNION LE LUNDI entre 16H00 / 20H00

Numéro direct au 04 50 84 10 81



L' AGENDA PRÉVISIONNEL

2011.2012

3

<u>ASSEMBLEE GENERALE</u>	Dimanche 04 septembre 2011	9h00 à 11h30	VILLE LA GRAND
TEST WERNER HELSEN	Samedi 10 septembre 2011	8h00 à 12h00	CLUSES SCIONZIER
	Samedi 8 octobre 2011 (Rattrapage)	8h00 à 12h00	AMBILLY
<u>REUNION DES OBSERVATEURS</u>	Samedi 10 septembre 2011	15h00 à 20H00	DISTRICT
<u>FORMATION ARBITRES BENEVOLES</u>	Vendredi 16 septembre 2011	19h00 à 21h30	DISTRICT
	Samedi 17 septembre 2011	9h00 à 11h30	DISTRICT
	Mercredi 28 septembre 2011	19h00 à 21h30	DISTRICT
<u>FORMATION DES JA PRE-LIGUE</u>	Samedi 1 octobre 2011	9h00 à 12h00	DISTRICT
<u>STAGE ARBITRES ASSISTANTS</u>	Samedi 24 septembre 2011	8h00 à 12h00	DISTRICT
<u>JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE</u>	Samedi 22 octobre 2011	14h00 à 17h00	A DETERMINER
<u>FORMATION DES REFERENTS</u>	Lundi 7 novembre 2011 Mardi 8 novembre 2011 Mercredi 9 novembre 2011	19h00 à 21h00	SECTEURS
<u>FORMATION CANDIDATS LIGUE CANDIDATS PRE-LIGUE</u>	<i>Les dates seront fixées par le responsable de la formation.</i>		

L' AGENDA PRÉVISIONNEL

2011.2012

3

FORMATION DE BASE A L'ARBITRAGE

1^{ère} SESSION (+18ans)

Samedi 22 octobre 2011
Dimanche 23 octobre 2011
Samedi 5 novembre 2011

9h00 à 17h00

DISTRICT

2^{ème} SESSION (-18ans)

Mardi 25 octobre 2011
Mercredi 26 octobre 2011
Jeudi 27 octobre 2011
Vendredi 28 octobre 2011

En pension complète
avec hébergement

REIGNIER

3^{ème} SESSION (+18ans)

Samedi 10 décembre 2011
Dimanche 11 décembre 2011
Samedi 17 décembre 2011

9h00 à 17h00

DISTRICT

4^{ème} SESSION (-18ans)

Lundi 20 février 2012
Mardi 21 mars 2012
Mercredi 22 mars 2012
Jeudi 23 mars 2012

En pension complète
avec hébergement

REIGNIER

5^{ème} SESSION (+18ans)

Samedi 31 mars 2012
Dimanche 1 avril 2012
Samedi 14 avril 2012

9h00 à 17h00

DISTRICT

6^{ème} SESSION (-18ans)

Mardi 10 avril 2012
Mercredi 11 avril 2012
Jeudi 12 avril 2012
Vendredi 13 avril 2012

En pension complète
avec hébergement

REIGNIER

L' AGENDA PRÉVISIONNEL

2011.2012

3

<u>FORMATION DES TUTEURS</u>	<i>Formation des tuteurs :</i>		
	Vendredi 9 septembre 2011 Vendredi 18 novembre 2011 Vendredi 4 mai 2012	19h00 à 21h00	DISTRICT
	<i>Validation des acquis :</i>		
	Samedi 3 décembre 2011 Samedi 2 juin 2012	9h00 à 17h00	DISTRICT
FORMATION CONTINUE DES ARBITRES	<i>Formation 1er cycle:</i>		
	Lundi 21 novembre 2011 Mardi 22 novembre 2011 Mercredi 23 novembre 2011 Jeudi 24 novembre 2011	19h00 à 21h00	SECTEURS
	<i>Formation 2ème cycle:</i>		
	Lundi 26 mars 2012 Mardi 27 mars 2012 Mercredi 28 mars 2012 Jeudi 29 mars 2012		
<u>STAGES HIVERNAUX</u>	D4/Stagiaires: Vendredi 3 février 2012	19h00 à 21h30	ANNECY
	D4/Stagiaires: Vendredi 10 février 2012	19h00 à 21h30	DISTRICT
	D1/Assistants: Dimanche 5 février 2012	8h00 à 17h00	ANNECY
	D3/U17: Samedi 4 février 2012	8h00 à 12h00	ANNECY
	D2/U19: Samedi 4 février 2012	14h00 à 18h00	ANNECY
	U15: Samedi 12 février 2012	8h00 à 12h00	DISTRICT
<u>ASSEMBLEE GENERALE 2012/2013</u>	septembre 2012	septembre 2012	septembre 2012

LES DIRECTIVES TECHNIQUES

2011/2012

4

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. La Protection des Joueurs et de leur intégrité physique

Les semelles
Les tacles
Le coup de coude



2. Protection de l'Arbitre, de son Image et de son Autorité



3. Les Carrefours Incontournables

L'anéantissement d'une occasion nette de but
Stopper une attaque prometteuse



LES DIRECTIVES TECHNIQUES

2011/2012

4



Il est toujours en vigueur l'interdiction du port de bijoux, de piercings, etc... même recouverts d'une protection.

L'interdiction concerne également les bijoux non métalliques (bracelets en toile, plastiques etc...)

Lors des compétitions de Ligue ou de District, **seules les alliances protégées sont admises.**



L'interdiction du port de
sur-chaussettes ou de sur-bas
(strapping)

n'est pas applicable lors de nos compétitions en District.



La FIFA interdit le port de cache-cou
ainsi que celui de tout article similaire.



L'AVANTAGE

Afin d'éviter la confusion entre l'avantage et celle de conservation du ballon
Les arbitres ne doivent **pas multiplier les gestes superflus dans des périmètres où de nombreux joueurs sont présents** mais réserver le signalement d'avantage lorsqu'un champ de jeu libre s'offre clairement à l'équipe qui a subi la faute.

LES DIRECTIVES TECHNIQUES

2011/2012

4



Les shorts doivent toujours être portés **au dessus du genou**.
Les collants sous le short ainsi que les gants sont autorisés en période de grand froid uniquement avec l'autorisation de l'arbitre.

Les cuissardes sous le short doivent être **obligatoirement de la même couleur (ou de la couleur dominante du short)**.

ANNEXE jointe à la FEUILLE DE MATCH OUI NON

En compétition du District de Haute Savoie et du Pays de Gex:

- les remplaçants peuvent être inscrits sur la feuille de match jusqu'au coup d'envoi de la 2^{ème} mi-temps.



Si les 2 équipes présentent la même couleur de maillot sur un match de District,

c'est au club recevant de changer.

COMMISSION TOUS ENSEMBLE

« Bancs exemplaires »

5



Composition de chaque banc:

3 remplaçants porteurs d' une chasuble

1 entraineur porteur du brassard rouge « entraineur »

1 dirigeant porteur du brassard blanc « D »

(Toutes ces personnes doivent être titulaires d' une licence et inscrites sur la feuille de match)

COMMISSION TOUS ENSEMBLE

« Protocole fair-play de fin de match »

5

AU COUP DE SIFFLET FINAL:



L' équipe visiteuse rejoint le rond central avec ses remplaçants, son entraîneur, son dirigeant.

Le ou les arbitres rejoignent le rond central et se positionnent sur la ligne médiane à l' extérieur du cercle: les joueurs et responsables passent devant l' arbitre (ou les arbitres) et lui (leur) serrent la main.

L' équipe locale recevante se positionne vers la sortie du terrain avec ses responsables, sur une file « d' honneur ».

L'équipe visiteuse suivie de ses responsables et arbitres passent devant l' équipe locale et leur serrent la main.



INFORMATIONS DIVERSES

6

COMMISSION

« STATUT DES EDUCATEURS »

Contrôle des feuilles de matchs

L'éducateur inscrit et identifié sur la feuille de match doit être celui présent physiquement sur le banc de touche.

COMMISSION

« TOUS ENSEMBLE »

Fiche d'évaluation de la sportivité

Vous recevrez chaque semaine dans votre boîte mail une fiche à remplir.

Quelques clics suffiront et cela ne vous prendra que quelques secondes!!!

ARBITRES BÉNÉVOLES

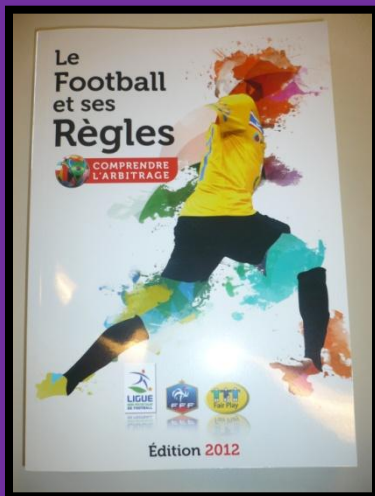
ARBITRES ASSISTANTS BÉNÉVOLES

L'article 70 des RG prévoit qu'ils doivent obligatoirement passer une visite médicale pour officier.

C'est de la responsabilité du club et de son Président !!!

Les arbitres officiels devront simplement s'assurer de l'identité de la personne inscrite sur la feuille de match comme AA et avoir à leur disposition une licence de dirigeant (ou à défaut une pièce d'identité officielle):

vous n'avez pas à vous préoccuper de la présence ou non de la validation médicale sur la licence.



Le livre « le foot et ses règles »

est disponible

au siège du district de Foot

au prix de 26 euros.

COMMISSION « TOUS ENSEMBLE »

*Si vous constatez des faits
de sportivité ou/et de Fair-Play exceptionnels
sur l'une de vos rencontres...*

*N'hésitez pas à nous les communiquer à l'adresse mail
suivante:*

tous-ensemble@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

LES NOUVEAUX ARBITRES MUTES EN HAUTE SAVOIE

ALLOUARD Loïc	du District de l'Isère
CROUZET Benoît	du District de Drôme/Ardèche
GRANIER Jérôme	du District du Tarn
KARACAM Ziya	du District du Rhône
NEFZI Zied	du District de Drôme/Ardèche
SORDET Raphaël	du District des Landes

LE RAPPORT DISCIPLINAIRE

Conseils et consignes

7

<u>LES QUESTIONS À SE POSER ?</u>	<u>EXEMPLES DE RÉDACTION</u>
Quand ? – Le score ?	A la 20 ^è mn de la 2 ^{ème} période, le score était de : ...
Qui ?	Le joueur N ^o ., DUPONT Jean, Club, numéro de licence
Pourquoi ?	S'est rendu coupable, critiquant les décisions de mon Arbitre-assistant Mr..., telle phase de jeu, ou ma décision alors que je venais de sanctionner.
Comment ?	En donnant un coup de ... ; ou en m'insultant par les termes suivants, etc. (être précis sur les faits, gestes et paroles prononcées).
Où ?	Endroit de la faute ; dans son propre camp, à proximité de telle surface ou de telle ligne.
Alors que ?	Jeu arrêté, ballon en jeu, ballon sorti du terrain,
Ma décision ?	J'ai donc exclu le joueur en présence de son capitaine.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Le joueur est sorti, immédiatement, du terrain ou invité à quitter le terrain est sorti avec difficultés,

Le joueur s'y est refusé ... son capitaine l'a obligé, l'intéressé avait déjà fait l'objet d'un rappel à l'ordre à la ... mn de la ... mi-temps.....etc

L'OBSERVATION D'UN ARBITRE

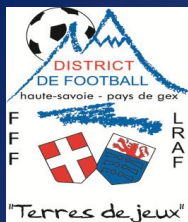
8



L'évaluation d'un arbitre repose aujourd'hui prioritairement sur des qualités sportives reconnues de part ses performances de terrain tout au long de la saison, mais également sur des aspects qui peuvent conforter ou remettre en cause ses qualités.

UN OBJECTIF PERMANENT: rechercher une cohérence entre:

- Évaluer la performance
- S'engager et traduire objectivement
- Uniformisation et harmonisation de la façon d'observer



L'ASSOCIATION « FLAVY »

9

FLAVY remercie vivement tous ceux qui par leur don ont pu l'aider financièrement à couvrir les frais de soins, d'alimentation spécifique et l'achat de son fauteuil.

Un grand MERCI à tous ceux qui la soutienne dans son combat.

Ceux qui ne l'ont pas encore fait peuvent adresser directement leur don à :

« Association Flavy »

Les prières – 74210 SEYTHENEX

Un reçu fiscal leur sera adressé en retour.



Association N° 0741014868

Association
Flavy
Lieu dit "Les Prières"
74210 SEYTHENEX
Tél. 04 50 66 15 49

www.flavy.fr



« COUP D'ŒIL DANS LE RETRO »

10

Lien vers les articles:

<http://hautesavoie-paysdegex.fff.fr/cg/8607/www/arbitrage/681011.shtml>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

Dimanche 5 septembre 2011



FORMATION TUTORAT

Vendredi 9 septembre 2011



TEST WERNER HElsen

Samedi 10 septembre 2011



FORMATION DES OBSERVATEURS

Samedi 10 septembre 2011

« CA BOUGE AU DISTRICT »

11



La Commission d'Arbitrage remercie vivement Jean-François VULLIEZ et Nicolas BERNARD-GRANGER pour le travail effectué en parfaite adéquation avec notre commission et leur souhaite bon vent dans leurs nouveaux défis professionnels.

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre District:



Grégory MOREL
**Conseiller Technique
Fédéral**



Patrick CORREIA
**Educateur Responsable
du PAC74 et LABEL**

LA QUESTION QUIZZ

12



QUESTION

Un joueur, qui a déjà reçu un avertissement, en reçoit un second quelques minutes plus tard. L'arbitre ne se rend pas compte que ce joueur était déjà averti et de ce fait, il ne l'exclut pas. Quelques minutes après, ce joueur marque un but sur une action de jeu en reprenant de la tête un centre aérien.

Décisions ?

- a) But accordé, exclusion du joueur suite à ses 2 avertissements, coup d'envoi, rapport.
- b) But refusé, exclusion du joueur suite à ses 2 avertissements, balle à terre, rapport.
- c) But refusé, le joueur pourra rester sur le terrain de jeu, coup franc indirect, rapport.
- d) But accordé, le joueur pourra rester sur le terrain de jeu, coup d'envoi, rapport.

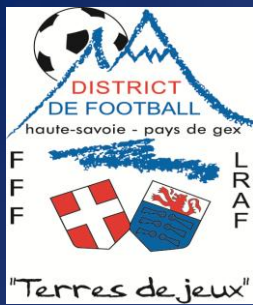
(Réponse en dernière page)

LA PHOTO HUMORISTIQUE

13



L'équipe de COLOMBIE à l'entraînement !!!



« LA GAZETTE DE L'ARBITRAGE »

Nous restons à votre écoute.....

N'hésitez pas à nous transmettre des sujets, des infos, des articles, pour enrichir et faire vivre cette publication.

Votre contact direct: denis.allard@yahoo.fr

Réponse du quizz: B

